



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat général Direction de la citoyenneté et de la légalité

Affaire suivie par Nadine Grout
Tél : 02 32 78 26 05
Bureau du contrôle de légalité et de l'intercommunalité
Mél : pref-drcl-intercommunalite@eure.gouv.fr

Référence à rappeler : DCL/NG/2025/86

Évreux, le **12 MARS 2025**

Le Préfet de l'Eure à
destinataires in fine

Objet : Recomposition des conseils communautaires

Pièces jointes : - Fiche méthodologique

- tableau de répartition des sièges de droit commun

Les organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (communautés d'agglomération et communautés de communes) doivent être recomposés l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux, en application de l'article L. 5211-6-1 du code général des collectivités territoriales.

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars 2026. Je me dois donc de prendre, **au plus tard le 31 octobre 2025**, un arrêté qui fixera le nombre de sièges, ainsi que leur répartition, pour chaque communauté d'agglomération et communauté de communes dont le siège est situé dans l'Eure.

Cet arrêté prendra effet à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux, soit en mars 2026. Il définit la représentation de chaque commune au sein de l'EPCI à fiscalité propre dont elle est membre, pour le prochain mandat.

Comme le précise l'article L. 5211-6-1 du CGCT, la répartition des sièges peut être celle de droit commun ou celle définie par un accord local, approuvé par délibération des conseils municipaux prise avant le 31 août 2025.

Pour vous aider dans la mise en œuvre de cette recomposition, vous trouverez ci-joint une fiche méthodologique.

En ce qui concerne la détermination du nombre de conseillers municipaux à élire en 2026, selon l'article R. 25-1 du code électoral, celle-ci se fera sur la base de la population municipale connue au 1^{er} janvier 2026.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information dont vous auriez besoin.

Le préfet,

Charles GIUSTI

Destinataires

- ▶ Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie ;
- ▶ Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la CA Evreux Portes de Normandie ;
- ▶ Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Seine Eure ;
- ▶ Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la CA Seine Eure ;
- ▶ Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération ;
- ▶ Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la CA Seine Normandie Agglomération ;
- ▶ Monsieur le Président de la communauté de communes Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- ▶ Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la CC Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- ▶ Madame la Présidente de la communauté de communes Interco Normandie Sud Eure ;
- ▶ Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la CC Interco Normandie Sud Eure ;
- ▶ Monsieur le Président de la communauté de communes du Pays du Neubourg ;
- ▶ Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la CC du Pays du Neubourg ;
- ▶ Monsieur le Président de la communauté de communes Lieuvain Pays d'Auge ;
- ▶ Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la CC Lieuvain Pays d'Auge ;
- ▶ Monsieur le Président de la communauté de communes Pont Audemer Val de Risle ;
- ▶ Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la CC Pont Audemer Val de Risle ;
- ▶ Monsieur le Président de la communauté de communes Roumois Seine ;
- ▶ Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la CC Roumois Seine ;
- ▶ Monsieur le Président de la communauté de communes du Pays de Conches ;
- ▶ Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la CC du Pays de Conches ;
- ▶ Monsieur le Président de la communauté de communes du Vexin Normand ;
- ▶ Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la CC du Vexin Normand ;
- ▶ Monsieur le Président de la communauté de communes Lyons Andelle ;
- ▶ Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la CC Lyons Andelle ;

Copie pour information :

- M. le Sous-préfet de l'arrondissement d'Evreux
- M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Bernay
- M. le Sous-Préfet de l'arrondissement des Andelys